



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110525

FORMATIONS EN HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL -
AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2011

DELIBERATION D20110525

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

FORMATIONS EN HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL - AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHE

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'élaboration de son dernier plan de formation, la Ville de Niort a procédé à une analyse des besoins de ses agents en matière d'habilitation, d'autorisation de conduite d'engins motorisés et de prévention des risques.

D'une part, il s'agit d'une obligation réglementaire pour certains domaines, afin de permettre aux agents d'accomplir en toute sécurité les tâches qui leur sont confiées.

D'autre part, la Ville souhaite poursuivre la campagne de prévention et de sensibilisation à la sécurité qu'elle a mise en place depuis plusieurs années.

L'enjeu global de ces formations est de pérenniser la démarche de sécurité au travail dans la collectivité, mais aussi en direction des usagers du service public.

Le dernier marché de formation en hygiène et sécurité étant échu, une consultation par procédure adaptée a été lancée. La commission des marchés s'est réunie le 14 novembre et le 21 novembre pour émettre un avis sur la désignation des attributaires des marchés de formation.

Le marché est décomposé en 9 lots, pour un montant maximum de 175 400 € TTC, pour la durée totale du marché, soit 3 ans :

<i>Lot n°</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant maximum €</i>	<i>Nom de l'attributaire</i>
1	La formation aux habilitations électriques	22 962	CEPIM
2	La formation aux autorisations de conduites des engins de chantiers et des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	64 380	CEPIM
3	La formation aux autorisations de conduites de plate forme élévatrice mobile de personnes	12 180	CEPIM
4	La formation aux autorisations de conduites de grues	5 220	CEPIM
5	La formation continue des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail (ACMO)	6 720	MACCI
6	La formation à la prévention du risque incendie	2 220	infructueux
7	La formation Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau 1 (SSIAP 1)	7 500	MB formation
8	La formation à la signalisation de chantier	13 320	ECF formation
9	La formation à l'utilisation, au montage et démontage d'échafaudages fixes et roulants	12 000	ICONE

Les dépenses relatives à ce marché seront imputées aux budgets, 2012, 2013 et 2014 de la Direction des Ressources Humaines.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de formations en hygiène et sécurité ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON